

SUZANNE LECOCQ & JEAN-FRANÇOIS FÜEG (DIR.)

**«Le Pacifisme est-il une valeur universelle ? Actes
du colloque des 25 et 26 novembre 1999 - Mons,
Organisé par le Mundaneum, le Ceges et Infodoc»**

[Collection Etudes et Documents 1]

Mons, Editions Mundaneum, 2001, 132 p.

Ce petit livre reproduit la plupart des communications qui ont tenté d'apporter une réponse à la question posée par le Mundaneum. Comme le résume si bien José Gotovitch dans l'«Introduction», il s'agissait de «réfléchir collectivement au rapport entre paix et société,... de chercher ce qui dans le rapport étrange de l'homme, des hommes, au bonheur, varie selon les cultures, les religions, les doctrines et pratiques politiques». C'est pourquoi les orateurs ont «interrogé les confessions diverses, hindouisme ou bouddhisme, catholicisme et judaïsme, sans oublier les religions séculières que constituent parfois sur le plan de la morale, les idéologies, le marxisme ou encore l'anarchie. A la morale, nous avons [ils ont] voulu confronter également la norme juridique et l'on sait tous les conflits qui peuvent naître entre ces deux référents. Par ailleurs, l'universel ne pouvait prendre tout son sens qu'en

complément du terroir : c'est pourquoi les sensibilités wallonne et flamande ont été interrogées de manière spécifique”.

Le colloque de Mons s'est tout d'abord penché sur le statut que différentes religions réservent à la paix. Dans “Pacifisme et Judaïsme”, Jean-Philippe Schreiber sonde la Bible, la tradition talmudique et rabbinique pour savoir s'il existe un message fondamentalement juif sur la guerre et la paix. Il constate tout d'abord que la Bible n'est pas pacifiste mais belliqueuse, qu'elle organise la guerre et énonce les règles de celle-ci. Elle légitime l'usage de la violence à des fins religieuses et politiques. Le Dieu d'Israël est un Dieu guerrier, marchant à la tête d'une armée, mais il peut aussi être identifié à la paix. Quant au peuple d'Israël, il mène les guerres, qu'elles soient de conquête ou de défense sous l'égide de Dieu. Il remarque ensuite que la tradition juive est ambivalente et qu'elle ne fournit pas une analyse objective de la guerre et de la paix dans leurs aspects politiques ou philosophiques. Si le Talmud est éminemment pacifiste, si l'idée de paix y est omniprésente, s'il considère la guerre comme une calamité et non comme une option, la tradition rabbinique, elle, est différente. Elle estime que la guerre est parfois justifiée. La paix est seulement un idéal à conquérir dans l'âge messianique. “La dualité biblique irréductible – David guerroye, Salomon fait la paix – trouve ainsi une solution dans la fraternité humaine qu'accomplit le temps messianique”. Comme dans d'autres religions, un discours différent et contradictoire est réservé à la collectivité et à l'individu. Celui-ci doit, en effet, respecter le “tu ne tueras point” de la loi mosaïque ce qui rend ainsi Israël étranger au meurtre.

Toutefois, le judaïsme ne considère pas le pacifisme individuel comme une valeur supérieure de sa morale. L'auteur examine ensuite comment, après la fin de la souveraineté politique d'Israël, les Juifs cessèrent d'être les acteurs de leur histoire, comment les violences, qui leur furent faites, fixèrent l'horreur de la guerre dans leur imaginaire. “Survivre en niant la violence du présent et en se refermant sur la parole divine, parole de paix, fut bien souvent le mot d'ordre de la pensée religieuse juive durant plusieurs siècles”. Il n'est pas étonnant dès lors que l'idée de paix universelle soit au coeur de l'oeuvre de nombreux penseurs et littérateurs juifs et que beaucoup d'entre eux participèrent aux mouvements qui, dès les XIXe et XXe siècles, espérèrent favoriser l'installation, le développement et le maintien de la paix dans le monde.

Olivier Gillet, dans “Le monde orthodoxe, pacifisme et nationalisme” se demande si l'on peut poser la question d'un “pacifisme”, au sens contemporain du terme, dans un monde orthodoxe, caractérisé par l'absence de séparation entre l'Eglise et l'Etat, où les Eglises autocéphales sont organisées sur une base ethnique et jouent un rôle très important en tant que vecteurs des identités nationales, où toute séparation entre la confession, la nation et l'ethnie est une notion étrangère. “A chaque peuple et nation, écrit-il, voire même Etat, défini non seulement par une unité de langue et de culture, mais aussi par le sang, doit correspondre une religion propre ou une confession particulière à l'exclusion de toutes les autres”. Cela provoque inévitablement une discrimination, entre les citoyens de l'ethnie majoritaire et ceux

des ethnies minoritaires, qui peut mener à l'horreur de l'épuration ethnique et avec comme autre conséquence, depuis la chute des régimes communistes, la difficulté de concevoir un Etat multinational ou fédéral. Les Eglises orthodoxes contemporaines, étroitement liées aux divers pouvoirs politiques, se laissent parfois utiliser par les mouvements nationalistes extrémistes et ne constituent pas, pour l'instant, une force de pacification en Europe.

Jacques Scheuer examine les notions de guerre, de paix et de violence en Inde, un pays fortement influencé par les traditions hindoues et bouddhiques en ces domaines. Dans "Guerre, Violence, Paix : Perspectives hindoues et bouddhiques", il décrit toute la complexité d'une société où le rapport à la violence est déterminé par la place que chacun y occupe de par sa naissance. Une infime minorité de renonçants hindous et de moines bouddhistes réussissent, grâce à des pratiques ascétiques et des exercices méditatifs, à "arracher jusqu'aux moindres racines de possessivité ou d'aversion, de jalousie ou de violence". Mais les aspirations ou les philosophies des individus ne prévalent pas sur les impératifs de la collectivité. Il existe ainsi une classe de guerriers. De même, le roi ne peut s'engager dans la voie du renonçant et doit, à cause de son devoir d'Etat, accepter la violence et de donner la mort. Les traités sur l'art du gouvernement, rédigés à l'intention du roi, ne condamnent pas du tout le recours à la violence, à l'assassinat politique ou à la guerre. De même, un des textes sacrés de l'hindouisme, la *Bhagavad-Gîtâ*, pousse le roi à exécuter son devoir, à combattre, et l'assure qu'il

ne sera pas pour cette action condamné aux pires réincarnations.

A côté des religions qui prônent parfois la paix mais qui, lorsqu'elles sont associées au pouvoir temporel, servent souvent de prétexte aux violences et aux fanatismes les plus cruels, le colloque de Mons s'est également penché sur les liens pouvant exister entre le pacifisme et les deux idéologies que sont l'anarchisme et le marxisme. Marianne Enckell, dans "La paix, une vraie loque ? Note sur les libertaires et le pacifisme", reproduit des textes anarchistes sur la guerre et rappelle que si parfois les anarchistes sont des révolutionnaires antimilitaristes, ils peuvent aussi être des nationalistes révolutionnaires ou des défaitistes. Jean Pestieaux, dans "Marx et le pacifisme", rappelle que pour Marx il ne peut y avoir de remèdes aux anomalies sociales, y compris les guerres, en dehors de la lutte des classes qui vise à renverser le système capitaliste.

A côté de l'approche religieuse, philosophique et idéologique du sujet, certains auteurs insistent sur l'importance des rapports existant entre le droit et la paix. Catherine Denis, dans "Le règlement pacifique des différends : avancées et résistances", donne une vision théorique des modes de règlement pacifique des différends internationaux, mais elle tient compte de la réalité et montre les limites du principe de l'interdiction du recours à la force qui est à la base de tout le système des relations internationales actuelles. D'autres évoquent la carrière de certains lauréats du Prix Nobel de la Paix qui ont consacré leur vie à faire progresser le droit international. Daniel Lefebvre et

Suzanne Lecocq retracent, dans “Henri La Fontaine, messenger de la Paix”, la vie de ce socialiste, féministe, franc-maçon et spécialiste du droit des gens qui a toujours espéré voir se réaliser le développement de l’arbitrage international. En 1913, il reçut le Prix Nobel de la Paix pour son engagement très actif notamment à la tête du Bureau international de la Paix qu’il présida de 1907 jusqu’à sa mort en 1943. Philippe Raxhon dans “Pacifisme en Amérique latine. L’exemple de Carlos Saavedra Lamas”, décrit la personnalité de ce professeur de droit international à l’université de Buenos Aires, ministre des Affaires étrangères de 1932 à 1938, qui rechercha des solutions pacifiques non seulement aux conflits sociaux mais aussi internationaux. Il fut l’inspirateur du pacte contre la guerre de Rio de Janeiro signé en octobre 1933. Deux ans plus tard, son arbitrage mettait fin au conflit du Chaco entre la Bolivie et le Paraguay. Il milita aussi pour la création d’une force internationale, chargée du maintien de la paix. Pour sa contribution à la défense de la paix, il reçut en 1936 le Prix Nobel. Dans une autre optique, celle des médias, Muriel Hanot aborde, dans “La Paix incarnée ou le récit médiatique des Nobel de la Paix”, la manière dont différents journaux rendent compte de l’attribution annuelle de cette fameuse récompense et décrivent le ou les héros incarnant le combat en faveur de la paix. Dans “Faire la guerre pour obtenir la paix : le cas du Kosovo”, Christophe Lamfalussy fait part des réactions du journaliste face à la guerre, à la purification ethnique, au devoir d’ingérence et des difficultés d’être pacifiste lorsque l’on est confronté à de telles violences.

Quelques études de cas permettent de mieux approcher la réalité du pacifisme. Le Dr Luc Vandeweyer brosse rapidement dans “De Katholieke Vredesbeweging”, un tableau de l’attitude de l’Eglise catholique vis-à-vis de la guerre et de la paix à travers le temps. Après avoir évoqué la Première et la Seconde Guerre mondiale, il aborde les mouvements de la paix pendant la guerre froide. En Europe occidentale, la plupart de ceux-ci furent stimulés par le Saint-Siège et les évêchés nationaux qui voulaient trouver une alternative au Mouvement de la Paix du bloc de l’Est qui prônait le désarmement nucléaire et le refus de la politique de confrontation avec Moscou. Pierre Arcq retrace, dans “Deux organisations internationales pacifistes radicales : l’IFOR et la WRI ainsi que leurs sections belges dans l’entre-deux-guerres”, les circonstances de la fondation de ces deux organisations soutenant le pacifisme individuel et luttant pour la reconnaissance d’un statut légal de l’objection de conscience.

Enfin, deux études consacrées au cas belge montrent l’importance du poids de l’histoire et de la culture dans l’acceptation ou le refus du pacifisme. Alain Colignon, dans “Pacifisme et Mouvement wallon, ou l’impossible rencontre”, analyse l’état d’esprit des militants et sympathisants de ce courant politique entre 1890 et 1940. Pour toute une série de raisons historiques, il conclut que ce dernier ne contenait aucune tendance pacifiste. A l’inverse, mais aussi pour diverses raisons historiques, Etienne Van Neygen, dans “Mouvement flamand et pacifisme”, montre que ce mouvement est après la Deuxième Guerre mondiale,

tant par ses objectifs que par les moyens mis en oeuvre, un mouvement démocratique non violent qui a renoué avec ses racines pacifistes et antimilitaristes de l'entre-deux-guerres.

Que répondre à la question "Le pacifisme est-il une valeur universelle ?" ou plutôt la paix est-elle une valeur universelle ? Car comme le fait remarquer, Jean-François Füeg dans la conclusion, la question initiale n'a peut-être pas été bien formulée. Si à nos yeux, la paix est une valeur, le pacifisme n'est lui, qu'une idéologie. Comme souvent le problème des définitions est primordial et l'on peut regretter que ce petit livret n'ait pas donné, pour les lecteurs non initiés, les éléments indispensables à une meilleure compréhension des différentes contributions qu'il contient. En effet, le terme 'pacifisme' est perçu de manière très contradictoire selon qu'il s'agit de ses partisans ou de ses détracteurs. Le philosophe Norberto Bobbio le définit comme "toute théorie ou mouvement qui considère la paix durable et universelle comme un bien hautement désirable et digne d'être poursuivi"¹. Mais à côté de cette définition positive d'une idéologie ou d'un mouvement qui préconisent l'amour et la défense de la paix, il en existe d'autres péjoratives qui, au contraire, estiment "qu'en niant la vertu de la guerre, sacralisée par la tradition, le pacifisme bouscule les idées établies. Il est alors assimilé au défaitisme, à la lâcheté, à la trahison"². Au colloque de Mons, Jacques Semelin évoqua "une notion assez fade,

entachée du souvenir d'erreurs et de suspicions. Rien d'héroïque dans le concept". A côté de ces interprétations très divergentes, il existe aussi une grande variété de formes. Les mouvements les plus divers se sont développés, dès le XIXe siècle, pour essayer de diminuer les occasions de conflits. L'universalité de la valeur 'paix', par contre, dépend en grande partie du genre de paix que l'on évoque ou que l'on veut instaurer. La paix est un concept qui peut recouvrir des réalités très différentes, elle n'est pas seulement un état de non-guerre. C'est une notion dynamique qui évolue avec le temps et l'espace, qui est différente dans l'Antiquité et les Temps modernes, en Orient ou en Occident. Elle peut aussi se situer à différents niveaux. Pour certains, il s'agit d'une valeur individuelle, philosophique, morale ou religieuse qui signifie la paix intérieure, la paix de l'esprit, de l'âme, une certaine harmonie, une forme de bonheur. Pour d'autres au contraire, elle est un état collectif, politique, social, juridique, qui se caractérise par une absence de violences ou d'hostilités entre les membres d'un groupe, d'une nation, entre les Etats ou la communauté internationale. Chaque époque lui a adjoint un qualificatif. On évoque la "Pax Romana" ou l'imposition d'un certain régime au vaincu, au dominé ou à celui qui est en passe de l'être. Au XVIIIe siècle, l'Abbé de Saint-Pierre, Jean-Jacques Rousseau et Emmanuel Kant étudient des projets de "paix perpétuelle". Au siècle suivant, où l'on croit volontiers que ce qui est souhaitable pour l'Europe et l'Amérique du Nord, doit pouvoir

1 NORBERTO BOBBIO, *Il problema della guerra e le vie della pace*, Bologne, 1984, p. 138.

2 JEAN DEFASNE, *Le Pacifisme*, Paris, 1973, p. 3.

s'appliquer au monde entier, on songe à la "paix universelle" qui serait un état de la société dans lequel les causes et les risques de guerre entre les grandes nations seraient éliminés. Dans la première moitié du XXe siècle, la Société des Nations, plus sceptique, parle de "paix durable" qui est une tentative de prolonger la non-guerre. Après la Seconde Guerre mondiale, on distingue "la paix négative" de la "paix positive". La première, dans le contexte de la guerre froide, de l'opposition entre l'Est et l'Ouest, se caractérise par une absence de guerre et la reconnaissance réciproque d'une sphère d'hégémonie, ce qu'on appelle "la coexistence pacifique". Ce genre de paix, semblable à la "Pax Romana", accepte des situations de domination et vise à maintenir les structures établies et les champs géographiques sur lesquels les grandes puissances exercent leur pouvoir. La seconde, la "paix positive", est une nouvelle définition, qui s'est affinée au fur et à mesure que progressaient les études menées par de nombreux chercheurs sur les origines, les causes de la guerre et les meilleurs moyens de construire une paix équitable. Comme toujours, les analyses qui sont faites de ces phénomènes sont largement influencées par l'état des relations internationales et par les idéologies dominantes. Les problèmes du sous-développement, de préservation de l'environnement, les déséquilibres économiques, sociaux, politiques, l'absence de liberté, de justice, de respect des droits de l'homme dans certaines régions du globe ont provoqué une prise de conscience accrue de la dimension politique de la recherche de la paix. Alors que celle-ci avait, à ses débuts, privilégié les relations internationales, il apparut

très vite qu'il existait une interdépendance entre tous les niveaux qui nécessitait une approche pluridimensionnelle. Il ne fallait pas délaisser l'étude des situations existant à l'intérieur des Etats, à l'intérieur d'entités ou de groupes plus petits ou encore des individus. Cette nouvelle paix signifie donc plus que l'ordre interétatique, que l'absence de violences et de guerres, que la sécurité et le développement, qui sont les bases sur lesquelles elle doit être construite. Elle débouche sur la conception d'un ordre mondial, au-delà des souverainetés et des barrières étatiques, d'une humanité issue d'une longue tradition remontant au stoïcisme, au droit naturel du XVIe siècle et au cosmopolitisme du XVIIIe siècle. Elle est un consensus général sur un état de droit et de justice qui présuppose la disparition des situations d'injustice politique, économique, sociale, la suppression des situations de domination, d'exploitation, de discrimination raciale et un développement équilibré et juste. Elle implique aussi la construction d'une société d'espoir, bâtie sur les droits des peuples et les droits de l'homme où les oppositions et les conflits ne sont plus résolus par la force et la destruction mais par des mécanismes politiques, juridiques, économiques et sociaux, mis en place à tous les niveaux de la vie individuelle et collective. Ainsi comprise, la paix peut espérer être une valeur universelle.

Bernard Lubelski